Ville de Genève
Conseil municipal

P-240

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 13 octobre 2010, sur la pétition intitulée: «Pour la nomination d'une rue ou d'une place «Georges-Saint-Paul».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-240 au Conseil administratif avec la recommandation d'étudier l'opportunité et la pertinence de donner à une rue de Genève le nom de Georges-Saint-Paul, conformément au dossier qui a été transmis par M. Pascal Gondrand et, le cas échéant, de transmettre cette demande à la Commission cantonale de nomenclature.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a étudié la pertinence de donner à une nouvelle voie d'accès ou place créée à Genève le nom de Georges-Saint-Paul, en hommage au médecin général français qui a développé et promu dans les années 1920-1930 le concept de zones sanitaires et de sécurité nommées «lieux de Genève».

A cet égard, le Conseil n'est pas favorable à cette proposition de toponyme.

En effet, le nombre de rues nouvellement créés sur le territoire de la Ville de Genève étant très restreint, le Conseil a fait le choix de privilégier désormais les patronymes de figures féminines, afin de leur rendre l'hommage auquel elles ont droit.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La maire:
Sandrine Salerno

Le 19 janvier 2011.